



SITE RAMSAR
NUMÉRO
517

Golfe du Morbihan //



FRANCE

Surface :
23 000 ha

Date d'inscription :
5 avril 1991

Coordonnées :
47° 34' N 02° 47' W

Résumé

Le « Mor Bihan » (petite mer) résulte de la convergence de trois rias principales coupées de l'océan par un éperon rocheux et qui communique avec la mer par un étroit goulet (900 m). Le golfe du Morbihan intègre plusieurs entités distinctes : le golfe, composé d'un bassin occidental profond (jusqu'à 20 m), soumis à de forts courants de marées (jusqu'à 9 nœuds); et d'un bassin oriental peu profond couvert de vastes herbiers; mais aussi des zones humides périphériques comme la rivière de Pénérif, le marais de Suscinio et la rivière de Saint-Philibert, espaces composés d'anciens marais salants, de lagunes, de prés salés et de prairies humides.

Importance internationale

Le golfe du Morbihan est l'un des deux plus importants herbiers de zostères français. Cet habitat, de première importance à l'échelle européenne, joue un rôle primordial dans la protection des côtes contre l'érosion.

Le site accueille régulièrement des populations hivernales de plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs ou hivernants.

On peut également y trouver de nombreux végétaux d'intérêt écologique, ainsi que diverses espèces d'insectes, d'amphibiens et de mammifères.

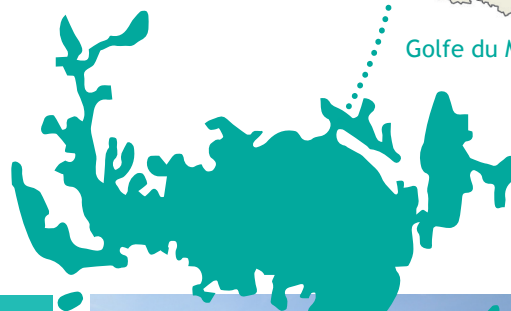
Le site joue un rôle important, notamment de nurserie, dans le cycle de nombreuses espèces de poissons.

Localisation générale

Le golfe du Morbihan est situé sur la côte méridionale de la Bretagne, au sud des villes de Vannes et d'Auray et en face de la presqu'île de Quiberon. Une partie discontinuée du site englobe la rivière de Pénérif à l'ouest de l'estuaire de la Vilaine.



Golfe du Morbihan



Services rendus par les zones humides

Le golfe du Morbihan est réputé pour ses sites historiques et culturels, notamment des monuments mégalithiques de grande importance (Cairn de Gavrinis, Crom-lech d'Er Lannic, Crom-lech de l'Île aux Moines, dolmen de Mané-Lud, Table des marchands). Plusieurs monuments historiques plus récents (cœur de la ville de Vannes, château de Suscinio - 13^{ème} siècle) se trouvent en périphérie.

Il représente une valeur socio-économique majeure à l'échelle du département, essentiellement grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles et à ses qualités écologiques. Développé à partir de 1860, le secteur ostréicole génère un chiffre d'affaires annuel de 10 millions d'euros. La pêche, embarquée ou à pied, est essentiellement artisanale et pratiquée 8 mois dans l'année.

Le golfe est par ailleurs un haut lieu de pratiques d'activités de loisirs liées au plan d'eau (pêche à pied de loisir, plaisance, voile légère, kayak de mer, croisière, plongée) qui attirent chaque année de nombreux visiteurs.



Facteurs défavorables

Les facteurs pouvant altérer les qualités écologiques du site sont nombreux et partiellement identifiés : dégradation des herbiers de zostère (pêche à pied, dragage), augmentation de la fréquentation (dérangement), pollution de l'eau par le bassin versant (effluents agricoles, dispositifs des traitements des eaux usées insuffisants).

Le développement d'espèces invasives constitue un problème croissant pour le milieu marin (Algue rouge, Palourde japonaise, Huitre japonaise, etc.), les milieux aquatiques continentaux (Jussie), et les milieux terrestres (Baccharis, Ibis sacré, etc.).



Quatre espèces représentatives du site



AVOCETTE ÉLÉGANTE
(*Recurvirostra avosetta*)

L'avocette élégante est un limicole de taille moyenne, au plumage noir et blanc présent dans le golfe du Morbihan toute l'année. Elle fréquente les vasières en période hivernale, avec un effectif qui dépasse le millier d'individus. La reproduction de l'avocette a été observée pour la première fois dans le golfe en 1980. D'abord en forte augmentation, les effectifs se sont ensuite stabilisés avec plusieurs centaines de couples.



ZOSTÈRE NAINE
(*Zostera noltii*)

La zostère naine se développe dans la zone de balancement des marées (estran). Elle forme des herbiers, parfois denses, comparables aux prairies terrestres. Ces herbiers sont en diminution dans le golfe mais leurs rôles écologiques sont multiples :
- Oxygénation de l'eau, piège à carbone ;
- Ressource alimentaire essentielle pour plusieurs oiseaux hivernants ;
- Zones de haute production primaire, etc.



BERNACHE CRAVANT
(*Branta bernicla*)

La bernache cravante est une petite oie au plumage sombre qui niche en Sibérie et qui hiverne principalement le long du littoral atlantique français. Sur le site, elle consomme essentiellement des zostères. C'est un oiseau emblématique du golfe du Morbihan, qui a été par le passé le principal site d'hivernage de l'espèce dans le monde. Sa population est en forte diminution depuis une vingtaine d'années.



LAVANDE DE MER
(*Limonium vulgare*)

Cette plante typique des prés salés est relativement abondante dans le golfe du Morbihan. Elle fait partie d'un cortège végétal qui se développe sur le schorre avec l'obione et les salicornes. Les prés salés sont dans un état de conservation satisfaisant à l'échelle du site Ramsar, mais ils peuvent néanmoins être dégradés par le sur-pâturage ou l'urbanisation littorale.



Gestion et conservation

Le site Ramsar étant superposé à un ensemble de dispositifs locaux (Natura 2000, Schéma de Mise en Valeur de la Mer, Arrêtés de protection du biotope, Espaces naturels sensibles du Département, etc.), sa gestion est déterminée par les plans de gestion ou documents d'objectifs Natura 2000. Ils sont complétés par les documents de gestion des sites faisant l'objet d'une protection forte comme la Réserve naturelle nationale des Marais de Séné ou la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage.

Le site est partagé entre le Domaine Public Maritime (DPM), pour les parties maritimes ou eaux côtières et des propriétés privées pour la plupart des îlots et des rives, incitant le Conservatoire du littoral à poursuivre sa politique d'acquisition des îlots de golfe.

L'animation des sites Natura 2000 par 2 chargés de mission permet de faire émerger des contrats ou des chartes Natura 2000 pour la gestion de certains milieux (marais, îlots, landes) et permet d'informer les élus, les acteurs professionnels ou de loisirs et les services de l'Etat, des enjeux de biodiversité du site.



Biodiversité

Le golfe du Morbihan compte environ 35 habitats et sous-types d'habitats d'intérêt européen dont une large partie (87%) d'habitats marins. Les herbiers de Zostère marine forment de vastes ensembles homogènes (800 ha) dont le second plus grand herbier de Zostère naine de France (530 ha) après celui du bassin d'Arcachon.

La flore du site est composée de 68 espèces végétales d'intérêt patrimonial liées aux milieux humides et littoraux comme : le Petit Scirpe (*Eleocharis parvula*), le Flûteau nageant (*Luronium natans*) ou le Petit Statice (*Limonium humile*).

Le golfe du Morbihan est avant tout un site exceptionnel pour les oiseaux, accueillant plus de 50 espèces sédentaires ou migratrices d'ardéidés (hérons), d'anatidés (canards), ou de limicoles.

Le long des cours d'eau périphériques et tout autour du golfe, on peut aussi noter la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), de la Rainette verte (*Hyla arborea*), de l'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*).

Plusieurs espèces d'araignées affectionnant les zones humides littorales, notamment l'argyronète (*Argyroneta aquatica*) ou *Sitticus inexpectus* (première mention française) ont également été observées.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.